

III ROISIEME II ARTIE



ORIENTATIONS ET STRATEGIE GLOBALE DE DEVELOPPEMENT

POUR LA DECENNIE

1976 - 1985

IIIème PLAN DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL

1976 - 1980

S O M M A I R E

Page

1e PARTIE - BILAN D'EXECUTION DU IIème PLAN DE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
(1970-1973)

1.1 Les réalisations du IIème Plan	1
1.1.1 Le IIème Plan	2
1.1.2 Les objectifs du IIème Plan	3
1.1.3 Bilan d'exécution du IIème Plan	6
1.1.3.1 Le secteur rural	6
1.1.3.1.1 L'agriculture	8
1.1.3.1.2 L'élevage	9
1.1.3.1.3 Eaux et Forêts	9
1.1.3.1.4 Hydraulique pastorale	10
1.1.3.2 Le secteur productif moderne	11
1.1.3.2.1 Industries animales	11
1.1.3.2.2 Pêche - industries de la pêche	11
1.1.3.2.3 Mines, géologie, autres industries	12
1.1.3.3 L'Equipement	13
1.1.3.3.1 Infrastructure routière	14
1.1.3.3.2 Infrastructure maritime	15
1.1.3.3.3 Infrastructure fluviale	16
1.1.3.3.4 Infrastructure aérienne	16
1.1.3.3.5 Habitat et urbanisme	17
1.1.3.3.6 Postes et Télécommunica- tions	17
1.1.3.3.7 Hydraulique urbaine et électricité	17

./...

	<u>Page</u>
1.1.3.3.8 Cartographie	18
1.1.3.3.9 Projets hors plan	18
1.1.3.4 L'éducation et la formation	19
1.1.3.5 Santé et actions sociales	21
1.1.3.6 Information, presse, tourisme, arts traditionnels	22
1.1.3.7 Enquêtes, études, recherches	23
1.2 Annexes et Tableaux 1 à 29	28
2ème PARTIE - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE	
2.1 La structure socio-économique	67
2.1.1 La structure et le développement de l'économie nationale	67
2.1.2 La sécheresse et ses effets	72
2.1.3 Les exportations, les importations, la balance des paiements	73
2.1.4 Les investissements, l'épargne et l'aide extérieure	76
2.1.5 Les termes de l'échange	79
2.1.5.1 Le contexte global	79
2.1.5.2 La monnaie nationale	79
2.1.5.3 Les termes de l'échange pendant la période du IIIème Plan	80
2.1.6 Les effets de la politique de souveraineté sur le développement économique	81
2.2 Les principaux secteurs et branches de l'activité économique	85
2.2.1 Le secteur rural	85
2.2.1.1 L'élevage	86
2.2.1.2 L'agriculture	91
2.2.1.2.1 Généralités	91

	<u>Page</u>
2.2.1.2.2 Les conditions de l'ex- ploitation agricole et le milieu écologique	94
2.2.1.3 La production forestière	95
2.2.1.4 La pêche artisanale	96
2.2.1.5 La chasse	96
2.2.1.6 La protection de l'environnement	97
2.2.1.7 Le secteur rural dans l'économie nationale	98
2.2.1.8 Les facteurs humains, les institu- tions et l'infrastructure de soutien	101
2.2.2 Le secteur moderne	102
2.2.2.1 Les mines et l'industrie de trans- formation	103
2.2.2.2 L'artisanat	109
2.2.2.3 Le tourisme	110
2.2.2.4 Transports, commerce, services	111
2.2.2.5 L'administration comme secteur économique	112
2.2.2.6 Obstacles et contraintes au dévelop- pement du secteur	112
2.3 Les ressources disponibles et les perspectives de développement	114
2.3.1 Les ressources humaines	114
2.3.1.1 La population et les migrations	114
2.3.1.1.1 Perspectives 1985	114
2.3.1.1.2 Les modifications structu- relles de la répartition par sexe et groupe d'âge	115
2.3.1.1.3 Les migrations internes de la population	119
2.3.1.1.4 La population active et l'emploi par branche d'activité	119

./...

	<u>Page</u>
2.3.1.1.5 Le sous-emploi des ressources humaines	123
2.3.1.1.5.1 Le sous-emploi structurel	123
2.3.1.1.5.2 Le sous-emploi conjoncturel	126
2.3.1.1.6 La jeunesse et le marché du travail	126
2.3.1.2 L'enseignement et l'information	128
2.3.1.2.1 L'enseignement fondamental	128
2.3.1.2.2 L'enseignement secondaire	132
2.3.1.2.3 L'enseignement technique, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur	133
2.3.1.2.4 Les insuffisances du système éducatif actuel	134
2.3.1.2.5 L'information	136
2.3.1.3 La santé	137
2.3.1.4 La consommation et la nutrition	142
2.3.1.4.1 La consommation des vivres	144
2.3.1.4.2 Les autres biens de base	144
2.3.2 Les ressources naturelles	147
2.3.2.1 Les ressources du sous-sol	147
2.3.2.2 Les ressources de la mer	148
2.3.2.3 Les ressources hydrauliques	148
2.3.2.4 Les autres ressources naturelles	149
2.3.2.5 Les effets des ressources naturelles sur le développement économique	149
2.3.3 Les infrastructures	132
2.3.3.1 Les grandes infrastructures	132
2.3.3.2 Les infrastructures de transports	133
2.3.3.3 Les transports en Mauritanie	135
2.3.3.3.1 Les transports de marchandises	135

2.3.3.3.2 Le transport de passagers

137

2.3.3.4 Les infrastructures de communication

137

2.3.3.5 Les infrastructures urbaines

158

3e PARTIE - ORIENTATIONS ET STRATEGIE GLOBALE DE DEVELOPPEMENT POUR LA DECENNIE 1975-1985

3.1 Les orientations fondamentales

160

3.1.1 Le bien-être de l'homme mauritanien

160

3.1.2 L'indépendance économique

162

3.2 Les objectifs de développement

164

3.2.1 L'alimentation

165

3.2.2 L'éducation

166

3.2.3 La santé

167

3.2.4 L'emploi

167

3.2.5 Protection et amélioration de l'environnement

168

3.3 La stratégie de développement

169

3.3.1 Les stratégies possibles

170

3.3.2 La stratégie de développement équilibré

173

3.3.2.1 Le secteur rural

173

3.3.2.2 Les limites du développement du secteur rural

173

3.3.2.3 Le secteur industriel

182

3.4 Les risques d'incohérence

188

4e PARTIE - POLITIQUES SECTORIELLES

4.1 Le secteur rural

194

4.1.1 Contraintes au développement du secteur

194

4.1.2 Objectifs à long terme

196

4.1.3 Objectifs opérationnels à long terme

197

4.1.4 Objectifs à moyen terme

198

/...

4.1.5 Politique de développement rural	
par zone d'intervention	200
4.1.5.1 Zones d'intervention	200
4.1.5.2 Critère déterminant du découpage en zones	201
4.1.5.3 Les instruments d'intervention par zone d'intervention	203
4.1.5.3.1 Zone du fleuve Sénégal	203
4.1.5.3.2 Zone agro-sylvo-pastorale	204
4.1.5.3.3 Zone des palmeraies	206
4.1.6 Les mesures et les moyens de développement du secteur rural	206
4.1.6.1 Description sommaire des mesures du IIIème Plan	206
4.1.6.2 Instruments principaux de réalisation des objectifs du IIIème Plan	207
4.1.6.3 Etudes et Recherches	208
4.1.6.4 Développement des productions rurales	211
4.1.6.4.1 Infrastructure hydraulique	211
4.1.6.4.2 Développement de la production végétale	217
4.1.6.4.3 Développement de la production animale	224
4.1.6.4.4 Développement de la production forestière et de la protection de la nature	228
4.1.6.5 Développement des institutions et de l'infrastructure de support aux productions	230
4.1.6.5.1 Administration	230
4.1.6.5.2 Société Nationale pour le Développement Rural	231
4.1.6.5.3 Régime foncier	232
4.1.6.5.4 Encadrement, formation et vulgarisation	235

	<u>Page</u>
4.1.6.5.5 Commercialisation	239
4.1.6.5.6 Crédit agricole	243
4.1.6.5.7 Industries liées au sec- teur rural	244
4.1.6.5.8 Désenclavement des gran- des régions agricoles	245
4.2 Le secteur industriel	247
4.2.1 Les instruments majeurs d'intervention de l'Etat pour réaliser les objectifs de la po- litique industrielle	249
4.2.1.1 Le rôle de l'Etat comme investisseur	249
4.2.1.2 Le rôle de l'Etat comme promoteur de l'industrialisation	250
4.2.1.2.1 Création d'un organisme de promotion industrielle	252
4.2.1.2.2 Le code des investissements	252
4.2.1.3 L'Etat comme fournisseur d'infras- tructures	253
4.2.2 Les politiques sous-sectorielles	254
4.2.2.1 Mines et énergie	254
4.2.2.2 Les industries métallurgiques et chimiques	256
4.2.2.2.1 Les industries basées sur les matières nationales	256
4.2.2.2.2 Les industries basées sur les matières premières importées	258
4.2.2.3 La transformation des produits du secteur rural	259
4.2.2.4 La pêche industrielle et artisanale	260
4.2.2.5 Le bâtiment	263
4.2.2.6 Le commerce	264
4.2.2.7 Le transport	266
4.2.2.8 L'artisanat	267
4.2.2.8.1 L'artisanat d'art tradi- tionnel	267

	<u>Page</u>
4.2.2.8.2 L'artisanat de production et de service dans le secteur rural	268
4.2.2.8.3 L'artisanat de production et de service moderne dans le secteur industriel	268
4.2.2.4 Le tourisme	269
4.2.3 Le développement de l'emploi dans le sec- teur industriel	271
4.2.4 Les besoins en formation	274
4.3 L'infrastructure et l'aménagement du territoire	277
4.3.1 L'aménagement de l'espace mauritanien	277
4.3.1.1 Les instruments de l'aménagement du territoire	279
4.3.1.2 Les zones de développement	281
4.3.1.3 Les pôles de développement	283
4.3.1.4 Les zones économiques opérationnel- les	289
4.3.2 Les infrastructures	290
4.3.2.1 L'infrastructure de transports	290
4.3.2.2 L'infrastructure des postes et té- lécommunications	295
4.3.2.3 Les infrastructures urbaines et la production et distribution d'énergie	296
4.3.2.4 Les infrastructures de souveraineté	298
4.3.2.5 Les besoins en main d'oeuvre	298
4.3.3 La stratégie d'aménagement du territoire	299
4.3.3.1 La stratégie intermédiaire pour la période du IIIème Plan	301
4.3.3.2 L'aménagement du territoire et l'industrie	305
4.3.4 Les effets directs à court et à moyen terme de certains projets	307
4.4 Les ressources humaines	317
4.4.1 La politique de l'emploi	317

4.4.1.1 La dimension quantitative	317
4.4.1.2 La dimension qualitative	318
4.4.1.3 La politique de mauritanisation	319
4.4.1.4 La création d'emplois	321
4.4.2 La politique d'enseignement	323
4.4.2.1 Les objectifs et les instruments d'intervention	324
4.4.2.2 L'enseignement fondamental et la formation d'instituteurs	325
4.4.2.3 L'enseignement technique, économi- que et l'enseignement du second degré	327
4.4.2.4 L'enseignement supérieur	329
4.4.2.5 La formation professionnelle	331
4.4.2.6 La formation des adultes	332
4.4.2.7 Les mesures de support aux réformes du système éducatif	332
4.4.3 La stratégie sociale et culturelle	333
4.4.3.1 La femme et la famille mauritanienne dans le développement socio-éco- nomique	333
4.4.3.1.1 La femme mauritanienne sur le marché du travail	333
4.4.3.1.2 La promotion de la stabili- té et de la sécurité du milieu familial	335
4.4.3.2 La promotion de la jeunesse	336
4.4.3.3 La promotion du sport	338
4.4.3.4 La politique sanitaire et nutrition- nelle	338
4.4.3.5 La politique d'information et la po- litique culturelle	340
4.4.3.6 Les besoins en personnel du secteur "social et culturel"	341
4.4.4 La Fonction Publique	342

	<u>Page</u>
5e PARTIE - FINANCEMENT DU IIIème PLAN ET SÉLECTION DES PROJETS	
5.1 Le financement du IIIème Plan	345
5.1.1 Le financement interne	345
5.1.2 L'aide extérieure	347
5.1.3 La structure des ressources financières au cours du IIIème Plan	350
5.1.3.1 Le budget de fonctionnement	351
5.1.3.1.1 Les recettes	351
5.1.3.1.2 Les dépenses	351
5.1.3.2 L'épargne publique	354
5.1.3.3 L'épargne privée	354
5.1.3.4 Le service de la dette	355
5.1.3.5 Le financement public extérieur	356
5.1.4 L'investissement public	357
5.1.5 L'investissement public fondé sur les emprunts et subventions	360
5.1.6 L'investissement privé et à titre privé	364
5.1.7 Les répercussions des investissements	370
5.2 La sélection des projets du IIIème Plan	372
5.2.1 La pondération du IIIème Plan de Développement Economique et Social	372
5.2.2 Les charges récurrentes	392
6ème PARTIE - LISTE DES PRINCIPAUX PROJETS DU IIème PLAN ET MESURES D'ACCROICHEMENT	
6.1 Description des principaux projets	298
6.1.1 Les principaux projets du secteur rural	298
6.1.1.1 Projets agricoles	298
6.1.1.2 Projets de l'élevage	407
6.1.1.3 Hydraulique pastorale	413
6.1.1.4 Protection de la nature	415
6.1.1.5 Animation rurale	417

	<u>Page</u>
6.1.2 Les principaux projets du secteur moderne	421
6.1.2.1 Recherche et exploitation minière	421
6.1.2.2 Industries de première transformation	422
6.1.2.3 Industries de transformation	426
6.1.3 Les grands projets d'infrastructure	428
6.1.4 Les grands projets de ressources humaines	431
6.1.4.1 Les projets de développement de l'enseignement fondamental	431
6.1.4.2 L'enseignement secondaire	432
6.1.4.3 L'enseignement supérieur	432
6.1.4.4 La santé publique	433
Liste de Projets du IIIème Plan de Développement Economique et Social 1976-1980	435
6.2 Mesures d'accompagnement.	449

L'analyse rétrospective et la présentation de perspectives contribuent à dégager une toile de fond qui met en lumière les réalisations passées, les réalités économiques et sociales, les problèmes majeurs, les potentialités, les opportunités d'affectation des ressources ainsi que les forces et les facteurs de développement.

Cette réflexion débouche sur les orientations fondamentales et les objectifs qui éclairent la formulation des politiques et des programmes de développement, ainsi que l'allocation des ressources nationales.

Afin d'augmenter la capacité de production, d'accroître le volume de biens disponibles, et de créer de nouvelles possibilités pour de futures activités, il est indispensable d'assurer la coordination des agents de développement. Pour ce faire, les programmes d'actions et les projets doivent être soumis à des critères et normes de choix aussi rationnels que possible. Ce sont les orientations fondamentales et les objectifs qui constituent ces guides de l'utilisation des ressources.

3.1. - LES ORIENTATIONS FONDAMENTALES

La stratégie globale du développement repose sur deux orientations fondamentales:

- la recherche du bien-être de l'homme mauritanien
- la recherche de l'indépendance économique.

3.1.1. LE BIEN-ETRE DE L'HOMME MAURITANIE

Une rétrospective des actions de l'Etat démontre que l'objectif global qui a été prévalu a été celui de la mise en place des infrastructures et des équipements administratifs et physiques du pays. Parmi les réalisations d'envergure, on peut citer la construction de la capitale, du réseau routier et des installations portuaires et aériennes ainsi que l'organisation des différents services publics (sécurité, justice, éducation, santé).

.../...

- 101 -

Cette option dans l'allocation des fonds publics a impliqué des coûts réels, qui associés à une mauvaise conjoncture climatique, se sont traduits par une dégradation du niveau de vie d'une large couche de la population.

Les structures de base de la Mauritanie étant mises en place, il apparaît donc opportun, de se livrer à une réflexion sur les grandes priorités qui doivent guider l'effort de développement pour les années à venir.

Le choix fondamental qui se pose paraît devoir se faire entre, d'une part, la poursuite de l'effort en vue d'améliorer l'infrastructure et l'équipement du pays et, d'autre part, la possibilité de procéder à un changement apte à améliorer le niveau de vie de l'homme mauritanien par la satisfaction de ses besoins de base.

L'alternative qui se pose à l'heure actuelle entre deux objectifs apparemment complémentaires provient essentiellement de la limitation des ressources disponibles face à l'ampleur de l'effort d'investissement nécessité par l'une et l'autre des politiques de développement. Cette situation impose un choix global dans le but d'assurer une certaine concentration des efforts, afin d'assurer le succès de l'opération de décollage qui est envisagé.

Dans les circonstances actuelles, les deux aspects de l'alternative présentent à la fois des avantages et des inconvénients. La poursuite de l'objectif "Infrastructure" permettrait de maintenir le rythme de modernisation de l'économie pour quelques années. L'impact d'une telle politique serait principalement concentré dans le secteur moderne favorisant l'implantation d'industries et de services sous l'effet d'une amélioration qualitative des activités de soutien à la production.

Cette option ne pourrait vraisemblablement se réaliser qu'au prix d'un freinage de l'amélioration du niveau de vie de la population du secteur rural. A défaut d'une importante intervention de l'Etat ou d'une ^{autre} source d'assistance, le secteur rural est incapable de réaliser un taux de croissance de la production au moins égal à l'accroissement de la population.

.../...

Par ailleurs, une réorganisation des priorités nationales vers l'amélioration des conditions de vie de l'homme mauritanien impliquerait un ralentissement du rythme de développement de l'infrastructure et des équipements qui ne procurent pas rapidement des gains substantiels, au profit d'un programme de redressement et de renforcement du secteur rural, par l'abolition de certaines contraintes et goulots d'étranglement majeurs qui maintiennent actuellement ce secteur dans un état de stagnation à un niveau très bas.

L'option orientée vers la production rurale, permettrait de réunir les conditions nécessaires pour que ce secteur soit en mesure d'assurer par lui-même une bonne part des coûts de son développement futur.

Le relèvement général du niveau de vie provenant de l'augmentation de la production et des revenus pour une large couche de la population, se traduirait par la constitution d'un marché intérieur monétisé, condition indispensable pour l'écoulement des produits de base du secteur industriel moderne.

3.1.2. L'indépendance économique

La repersonnalisation de l'homme mauritanien implique la réalisation de l'indépendance nationale sur tous les plans afin d'assurer la plénitude du destin national. Ce souci de revalorisation et d'épanouissement d'homme mauritanien se concrétise dans la recherche d'une indépendance économique et culturelle. Cet accomplissement de l'oeuvre d'indépendance nationale se réalise par la prise en main des instruments de l'édification du pays. Ainsi, l'affectation et l'utilisation des ressources et du patrimoine national seront effectuées en fonction des buts et des aspirations du peuple mauritanien.

D'où l'impérieuse nécessité de procéder à la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les ressources et de toutes les potentialités pour accélérer le développement économique et social. Cette orientation fondamentale est un pôle majeur pour la réalisation d'un modèle de développement à partir des traditions et réalités du pays afin de promouvoir l'épanouissement intégral de la collectivité mauritanienne.

.../...

L'indépendance économique est une des idées-force qui servent de critères aux choix de programmes et d'interventions aptes à favoriser un développement soutenu au service de l'entreprise de construction nationale.

Au cours des prochaines années, une attention particulière sera portée aux thèmes qui se concrétisent dans les politiques et programmes majeurs de développement:

- Enseignement fondamental, technique, scientifique et professionnel pour préparer les cadres, techniciens et spécialistes requis par l'effort de développement économique et social et la mauritanisation progressive des emplois

- Participation et encouragement de l'Etat au développement rural et industriel

- Encouragement au développement, à la création de sociétés nationales et à la restructuration des entreprises dans les activités industrielles, commerciales et financières

- Encouragement aux investisseurs nationaux dont les moyens sont limités

- Encouragement aux investisseurs dans les régions et centres urbains de l'intérieur du pays

- Recherche d'une plus grande maîtrise du commerce extérieur; assainissement des circuits commerciaux; ravitaillement régulier en produits de base et contrôle des prix

- Rationalisation de la gestion des ressources publiques afin de dégager une épargne mobilisable pour l'amélioration du capital productif et social du pays, et assurer une utilisation efficace des fonds publics en vue de contribuer le possible à la réalisation des objectifs de développement

- Diversification de l'aide extérieure

- Consolidation des institutions monétaires et financières.

.../...

L'objectif d'indépendance économique doit être compris non pas dans le sens d'une absence de relations économiques avec l'extérieur, mais plutôt dans le sens de relations d'interdépendance avec les autres pays. La dimension réduite de l'économie mauritanienne rend impossible une véritable autarcie économique.

Toutefois, en développant le plus possible les relations économiques intersectorielles et en adaptant une planification basée sur la poursuite d'objectifs précis et réalistes, il devient moins difficile de mieux contrôler les relations extérieures et de les orienter dans le sens des intérêts du pays. On peut ainsi rechercher une indépendance économique qui tienne compte des interdépendances et des avantages découlant des échanges entre les pays. Les multiples relations économiques avec l'extérieur dans les secteurs de la monnaie, des finances, du commerce, de l'aide extérieure et de la coopération technique en sont la confirmation.

3.2. Les objectifs de développement

Du choix des orientations principales, découle un ensemble de cinq sous-objectifs immédiats à portée plus pratique, susceptible de servir de guide aux politiques sectorielles:

- 1) Fournir des revenus suffisants pour permettre à chaque mauritanien de mener une vie active et productive et satisfaire ses besoins de base en matière d'alimentation, d'habitat et d'habillement.
- 2) Offrir un niveau d'éducation permettant, d'une part, l'élimination progressive de l'analphabétisme et, d'autre part, la formation de la main d'œuvre nécessaire au développement économique du pays.
- 3) Rechercher l'utilisation optimale des ressources humaines du pays par une politique générale de création d'emplois.
- 4) Assurer un niveau adéquat de santé par la lutte contre les maladies endémiques et la fourniture des soins médicaux à l'ensemble de la population.

.../...

5) Protéger et améliorer l'environnement afin d'assurer une meilleure relation homme-environnement.

Ces cinq objectifs de développement sont aussi les cinq instruments de progrès de la Mauritanie. L'emploi, l'alimentation, l'éducation, la santé et l'environnement, compte tenu de leurs interactions et des effets d'entraînement qu'ils génèrent sont les forces motrices les plus importantes dans le système socio-économique mauritanien. C'est pourquoi ils doivent être combinés le plus étroitement possible afin de favoriser le rendement optimal de leurs inter-relations.

La réalisation de ces objectifs intermédiaires implique la mise en oeuvre de projets importants et le réajustement (ou même l'abandon) de certains programmes existants. Ils fournissent aussi un cadre général pour l'élaboration des critères de sélection à appliquer aux projets qui s'offriront à la Mauritanie dans le futur.

3.2.1. L'alimentation

Le problème de l'alimentation peut être abordé à deux niveaux. La Mauritanie se trouve actuellement exposée à des insuffisances alimentaires graves à la suite, en particulier, d'une mauvaise conjoncture climatique. A court terme, ce problème doit faire l'objet d'une attention particulière pour assurer une alimentation raisonnable à l'ensemble de la population. Mais/^{dans} une perspective développement à long terme, il est nécessaire d'envisager l'amélioration du niveau nutritionnel comme une des bases du progrès économique et social.

La prolongation des heures de travail, exige une augmentation de la consommation en terme de calories et de protéines par jour. C'est le cas lorsqu'on doit envisager une intensification du rythme de travail lié à l'introduction de l'agriculture irriguée, ou encore, quand il se produit un transfert de main-d'oeuvre du secteur rural vers le secteur industriel.

.../...

La création d'emplois productifs implique une main-d'oeuvre qui soit capable de travailler de la façon la plus efficace dans chaque type d'activité économique.

La qualité nutritionnelle est aussi intimement liée à l'état de santé général de la population. La résistance aux maladies les plus graves est sérieusement réduite par la malnutrition et la sous-nutrition prolongée. Dans le domaine de l'éducation, l'incidence de l'alimentation est aussi très importante. La malnutrition chez les femmes enceintes et les jeunes enfants peut avoir pour effet de réduire d'une façon permanente la capacité physique et intellectuelle de la population.

3.2.2. L'éducation

L'amélioration de la productivité de la main-d'oeuvre mauritanienne passe nécessairement par le développement du système éducatif. Dans ce contexte, "l'éducation" est prise dans un sens large, c'est-à-dire qu'elle intègre les programmes de formation au travail, la vulgarisation agricole, l'alphabétisation des adultes, la formation technique et professionnelle et l'éducation fondamentale de la population.

L'objectif d'éducation a une double dimension. L'Etat doit veiller à ce que soit réalisée l'éducation technique et professionnelle correspondant aux besoins des différents projets de développement pour favoriser une adéquation aussi précise que possible entre le nombre et la qualification des diplômés, d'une part, et la demande de main-d'oeuvre des différents secteurs de l'économie, d'autre part. Dans ce cas, l'éducation revêt le caractère d'un investissement à moyen terme, orienté vers la croissance et le développement économique et social.

L'Etat doit aussi assurer, en minimisant les coûts, une éducation de base à l'ensemble de la population en portant une attention particulière à la formation élémentaire des adultes producteurs. Sous cet aspect, l'éducation a une vocation de bien de consommation et d'investissement à long terme.

.../...

Même si la responsabilité de l'Etat dans le domaine de l'éducation est très grande, il ne faut pas négliger le rôle que doivent assumer les entreprises du secteur privé et les organisations nationales ou étrangères impliquées dans le développement du pays. Leur contribution au niveau de la formation pratique des travailleurs devra être recherchée systématiquement et il est indispensable que les devis de projets incorporent des opérations d'éducation et de formation chaque fois qu'il est possible de le faire. On peut donc entrevoir de cette façon une certaine répartition des responsabilités entre l'Etat d'une part (éducation de base) et le système productif d'autre part (formation professionnelle).

3.2.3. La santé

Le problème dans le domaine de la santé est celui de la lutte contre les maladies endémiques qui détruisent les capacités physiques et intellectuelles: le paludisme, la bilharziose, l'onchocercose, les maladies du système respiratoire et les maladies des voies digestives.

Leur incidence est très élevée et la population est touchée à des degrés divers par au moins une, sinon deux ou trois de ces maladies.

Il y a une relation directe entre l'état de santé et le niveau de productivité. Cette relation présente un aspect positif et un aspect négatif. Les efforts déployés pour augmenter la productivité dans le secteur rural par l'extension des zones de culture irriguée et la sédentarisation de collectivités risquent d'élever davantage l'incidence de certaines maladies (ex: bilharziose). Dans le but de favoriser les gains en productivité de l'ensemble de la population active et d'accroître le rendement de l'investissement dans l'éducation, il est nécessaire que l'Etat consacre en priorité son action à l'élimination des grandes maladies endémiques.

3.2.4. L'emploi

Le bien-être général de la population s'élève quand le niveau de l'emploi augmente. L'amélioration du niveau d'emploi

.../...

engendre des effets bénéfiques sur le plan de la nutrition et de la santé; elle favorise en outre les opportunités de formation professionnelle sur le tas et l'expansion du système d'éducation. La recherche de la mise à contribution du potentiel humain apparaît comme le meilleur moyen d'assurer la croissance de la richesse nationale en s'appuyant sur les ressources du pays.

Toutefois, on ne peut évidemment pas appréhender l'objectif de plein-emploi suivant les mêmes critères que ceux qui ont cours dans les pays industrialisés.

La situation revêt un caractère plus complexe en Mauritanie et la recherche du plein-emploi y est plus difficile. Deux principes doivent inspirer l'action dans ce domaine. La définition même d'un emploi doit tenir compte de la réalité socio-économique du pays; il s'agit essentiellement de fournir au Mauritanien la possibilité d'assurer décemment sa subsistance et celle de sa famille par l'exercice du travail. L'impuissance actuelle des forces du marché à créer annuellement une masse d'emplois susceptibles de mener à la meilleure utilisation des ressources humaines impose la mise en oeuvre d'un programme gouvernemental en matières d'emploi.

3.2.5. Protection et amélioration de l'environnement

Les événements des dernières années (sécheresse) ont montré que le milieu naturel est très sensible aux activités de l'homme. Une mauvaise utilisation des capacités du sol, ou de la mer pendant quelques années pour avoir des conséquences désastreuses sur le potentiel à long terme.

Il va sans dire que l'impact des projets de développement sur l'environnement doit être sérieusement pris en considération. C'est précisément l'apreté et l'hostilité de l'environnement physique qui est à la base de la pauvreté générale de la population mauritanienne. La relation homme environnement étant précaire, il faut toujours appréhender les effets négatifs potentiels sur l'environnement de chacun des projets proposés et

.../...

encourager ceux qui ont un impact directement bénéfique sur cette relation (projets d'irrigation, forage de puits, amélioration des pâturages, reboisement, etc...). A cet égard, le respect d'un équilibre écologique dans l'exploration des fonds marins sera l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années.

3.3. La stratégie de développement

En matière de développement l'alternative est souvent proposée d'une stratégie basée sur le secteur rural ou d'une stratégie basée sur le secteur industriel.

On remarque en Mauritanie un dualisme accentué dans l'économie nationale caractérisé par une inégalité dans répartition des ressources/^{tant} financières qu'humaines favorisant le secteur industriel. Si le secteur industriel utilise la même technologie que les pays industrialisés, la société qui y vit est encore très traditionnelle ce qui se reflète dans la psychologie des entrepreneurs.

Les deux sociétés produisent pour des marchés différents, national et basé en grande partie sur le troc pour le secteur rural, principalement étranger et totalement monétisé pour le secteur moderne. Outre ce fait essentiel, l'absence de contact entre les deux sociétés est accentuée par l'absence de moyens de communication efficaces.

Le développement de la société moderne a été impulsé selon deux voies: la mise en place des services et équipements de souveraineté nécessaires, et l'exploitation de ressources naturelles (mines et pêche). A ces deux foyers s'est ajouté l'ensemble des activités de services.

Le secteur rural n'a pas eu de véritable moteur de croissance à tel point que la sécheresse, suscitant des mouvements considérables de population et déclinant une partie importante du troupeau, est venu l'ébranler profondément.

Le secteur moderne a généré au cours de la période 1960-1975 quelques 20.000 emplois relativement stables. Il en est résulté une augmentation du pouvoir d'achat qui a suscité un type de consommation à base de biens importés.

.../...

Les activités du secteur rural sont aléatoires étant liées à l'importance de la pluviosité et, en temps normal, fournissent à peine les biens de substance minimum.

Cependant, depuis peu, un foyer de croissance de type moderne se développe dans le secteur rural, il s'agit de l'irrigation localisée le long du fleuve. X

3.3.1. Les stratégies possibles

L'analyse de l'évolution passée, de la situation actuelle et des perspectives d'avenir compte tenu des forces et faiblesses de l'économie mauritanienne débouche sur la présentation de trois stratégies globales:

- 1) une stratégie de développement axé sur le secteur urbain et industriel. Ce fut celle mise en oeuvre depuis l'indépendance. Le secteur rural bénéficie alors de la mise en place de services (santé, éducation, transport) et de petits aménagements en agriculture et en élevage. La mise en oeuvre de cette stratégie, entraînerait l'isolement du secteur moderne et son enclavement.

Une telle stratégie impliquerait notamment que l'on retarde les grands projets d'irrigation et de liaison des régions de l'Est avec la capitale pour ne mettre en oeuvre que de petits projets ponctuels d'améliorations marginales des activités agricoles traditionnelles et de l'élevage, tels que barrages de retenue, forage de puits, etc...

- 2) une stratégie de développement et de modernisation des activités de l'agriculture et de l'élevage. Cette stratégie suppose que l'on doute des possibilités d'une industrialisation de la Mauritanie qui serait nécessaire pour absorber une masse importante de main-d'oeuvre, rejetée par le secteur traditionnel perturbé par la sécheresse, et insatisfaite de ses conditions de vie.

La mise en oeuvre de cette stratégie implique des actions rapides et massives dans l'irrigation et l'élevage afin de fournir les emplois et les accroissements de revenu nécessaires pour assurer à la population la satisfaction de ses be-

soins de base en ce qui concerne l'alimentation, la santé et l'éducation.

3) à ces deux stratégies diamétralement opposées, on peut substituer une stratégie équilibrée de développement industriel et urbain et de développement rural.

Cette stratégie doit être envisagée à la lumière de quatre considérations:

1. La mise en place de grands aménagement agricoles, l'implantation des structures d'accueil de l'industrie et de grands projets industriels supposent des délais souvent très longs. *oui*
Il est donc nécessaire d'avoir pleinement conscience de ces délais afin d'en tenir compte dans la programmation du Plan.
2. La politique d'emploi peut avoir comme objectif de maintenir dans les activités rurales le maximum de main-d'œuvre, compte tenu du fait que la capacité de création d'emploi du secteur industriel, même dans l'hypothèse la plus optimiste, sera limitée au cours des cinq ou dix prochaines années.
3. L'objectif d'assurer à toute la population une alimentation suffisante, même en année de sécheresse, implique l'irrigation de quelques 30 à 40.000 hectares. Il en résulte un effort considérable d'investissement. *RR*
4. Compte tenu d'une diminution relative de la capacité d'emprunt du trésor mauritanien due à une croissance du service de la dette au cours des prochaines années, il est nécessaire que les nouveaux emprunts soient le plus productifs possible de sorte qu'ils puissent engendrer des revenus assurant leur remboursement et contribuer à la satisfaction des besoins de la population.

Une telle stratégie s'articule comme suit:

1. Mettre en place des structures d'accueil nécessaires à une industrialisation dont les caractéristiques doivent être clairement définies afin qu'elles soient autre chose qu'un agglomérat d'entreprises diverses sans liens entre elles.

.../...

Ceci suppose d'éviter la réalisation de grands équipements dont l'effet sur l'industrialisation serait peu important, et de mettre l'accent plutôt sur un ensemble d'actions qui élimine les obstacles connus, tels que la faible capacité de gestion, une main-d'oeuvre peu préparée, l'absence de services à l'industrie, les problèmes d'énergie et d'eau.

Si ultérieurement un certain nombre de projets moteurs, dont la probabilité de rentabilisation à moyen terme est assez élevée, seront réalisés compte tenu de la contrainte des ressources disponibles.

2. Durant l'implantation de ces infrastructures et d'un premier groupe d'entreprises industrielles qui ont déjà été l'objet d'études démontrant leur productivité pour l'économie mauritanienne. La stratégie retenue implique la mise en oeuvre d'un ensemble d'interventions dans l'agriculture afin d'atteindre le plus rapidement possible une capacité de production permettant une auto-suffisance en produits alimentaires de base. Au delà de ce seuil, les investissements qui peuvent être réalisés en agriculture doivent faire la preuve d'une rentabilité au moins égale à ceux envisagés dans le secteur industriel.

De plus, les divers programmes et projets dans les secteurs de l'éducation et de la santé seront évalués en fonction du critère de leur participation directe à la réalisation des projets prioritaires en conformité aux orientations fondamentales de la stratégie de développement, et de leur contribution au bien être de l'ensemble de la population.

A terme, la Mauritanie posséderait deux moteurs de modernisation qui donneraient un équilibre et éviteraient une industrialisation et une urbanisation trop rapides, qui créeraient de grandes inégalités et détruiraient les caractéristiques propres de la culture mauritanienne.

De plus, cette stratégie offre une grande souplesse pour s'ajuster et bénéficier de courants imprévisibles de l'environnement international.

Cette approche facilite une meilleure répartition des bénéfices du développement entre les différents secteurs de la

.../...

population. Elle contribue à éviter un élargissement de l'écart entre le niveau de vie des milieux urbains et ruraux en réduisant les disparités économiques entre secteurs. Cet objectif peut être réalisé par la mise en place de projets qui entraînent une augmentation de la productivité des facteurs de production, et de leur rémunération, tout en facilitant l'absorption de la main-d'œuvre disponible, et la diminution du sous-emploi, l'amélioration du rendement du système économique est partagée par l'ensemble de la population.

3.3.2. La stratégie de développement équilibré

Le développement économique de la Mauritanie est conditionné par la rareté des ressources naturelles actuellement exploitables. En pratique, il ne peut s'appuyer que sur les ressources minières, les ressources de l'agriculture et de l'élevage, et les ressources de la mer.

Le développement intensif des mines au cours de la dernière décennie n'a pas eu d'effets d'entraînement notables sur le reste de l'économie et il en résulte un déséquilibre fondamental dans la croissance: 10 % de la population appartiennent au secteur moderne et connaissent une amélioration de leur niveau de vie alors que pour les 90 % constituant la population rurale ont vu leur niveau de vie se détériorer, notamment à la suite des conditions climatiques défavorables qui ont marqué la fin de la période 1970-1973.

Cette détérioration s'explique aussi par la faiblesse des efforts qui ont été consacrés à l'organisation des institutions devant servir de cadre au développement rural.

3.3.2.1. Le secteur rural

Des insuffisances du II^{ème} Plan en matière de développement rural, il est possible de tirer quelques leçons utiles permettant de redéfinir la stratégie pour l'avenir. Ainsi au lieu procéder à un saupoudrage d'actions ponctuelles, il est adopté, dans le III^{ème} Plan, une stratégie globale à moyen terme et à long terme qui intègre les interventions dans une démarche cohérente et articulée.

Cette stratégie poursuit les trois buts suivants:

- augmentation des productions du secteur rural
- distribution plus équitable de revenus surs à l'ensemble de la population rurale
- arrêt du processus de dégradation de l'environnement et régénération progressive du milieu naturel.

Il y a trois voies possibles pour provoquer cette amélioration du niveau de vie des populations rurales.

- 1°) Opérer un transfert de ressources du secteur moderne actuellement le plus rentable vers le secteur rural par le moyen d'une politique redistribution de nature fiscale et sociale (éducation et santé, assistance sociale, plan d'intervention d'urgence).
- 2°) Modifier la structure occupationnelle du pays en favorisant le transfert d'une partie de la main-d'oeuvre rurale vers les secteurs secondaires et tertiaires par la création massive d'emplois dans les branches modernes.
- 3°) Rechercher une augmentation générale de la productivité rurale (et du même coup des revenus) par un effort d'investissement direct dans ce secteur.

La première voie a été expérimentée dans une certaine mesure, au cours des plans précédents, c'est une solution à court terme s'appliquant à des situation d'urgence. Dans une perspective de développement, elle est cependant peu efficace car elle ne contribue pas à modifier les facteurs de production, ce qui est, en définitive, une opération indispensable au décollage du secteur.

La seconde n'est pas à la portée des possibilités de la Mauritanie dans la conjoncture actuelle. Les opportunités de lancer des projets rentables générateurs de nombreux emplois sont limitées et les ressources qu'il faudrait dégager pour le faire, sont considérables, ou égard au niveau actuel de la production et de l'épargne nationale. Il est donc presque certain qu'il n'y a aucune possibilité de réduire le nombre total d'emplois dans le secteur rural pendant la période du IIIème plan et qu'il sera même assez difficile de réduire la proportion de la main-d'oeuvre totale dans ce secteur au cours du prochain plan.

.../...

Il va sans dire que toute opportunité d'augmenter la productivité agricole à un coût raisonnable doit être saisie. C'est la troisième voie. Elle ne signifie pas qu'il faille essayer de maintenir la population dans le secteur rural. Au contraire toute l'expérience du développement suggère que la façon la plus facile d'accroître la productivité est de réduire le nombre de gens engagés dans les activités agricoles et pastorales.

Toutefois, la hausse de productivité n'est pas nécessairement accompagnée d'une baisse de l'emploi total. Les besoins à satisfaire sont considérables et les techniques utilisables d'une manière efficace permettent à la fois d'augmenter la productivité par travailleur et le nombre de travailleurs nécessaires. L'agriculture irriguée et moderne exige plus de main-d'œuvre par hectare, au moins au cours de la première phase de son développement que l'agriculture traditionnelle du fait de son caractère intensif découlant de l'utilisation de semences améliorées, d'engrais et de pesticides.

Mais il est possible également d'accroître la quantité de travail dans le secteur agricole irrigué par l'augmentation des heures de travail et par l'amélioration de la capacité de travail grâce à une meilleure alimentation et à un meilleur état de santé. Le même résultat peut être obtenu en réduisant les effectifs de main-d'œuvre pour l'ensemble du secteur rural de deux manières:

1°) Par le transfert d'une partie de la main-d'œuvre de l'élevage et de l'agriculture traditionnelle vers l'agriculture irriguée. Ce déplacement est facilité par une meilleure intégration des activités de ces secteurs (Développement des productions associées).

2°) Par des efforts en vue d'éliminer le chômage déguisé (emplois peu ou pas productifs) dans l'ensemble du secteur rural en favorisant les transferts de main-d'œuvre vers le secteur industriel et les services.

Actuellement, la productivité est légèrement plus élevée dans l'agriculture que dans l'élevage où il y a un net excédent de main-d'œuvre. Dans ce dernier secteur, la combinaison d'un

transfert de main-d'oeuvre vers l'agriculture irriguée ou les activités modernes et un programme d'investissements pour la protection des pâturages, le forage des puits et la protection sanitaire des troupeaux permettraient une amélioration sensible de la productivité, comparable à celle escomptée pour l'agriculture.

L'objectif ultime est celui de fournir à l'ensemble de la population rurale un revenu amélioré et non aléatoire. Cet objectif est non seulement sectoriel, mais aussi un préalable au développement de l'économie car les secteurs secondaires et tertiaires ne peuvent s'étendre tant que le pouvoir d'achat de 80 % de la population est aussi faible et incertain qu'il l'est actuellement.

La sécurité des revenus sera atteinte lorsque toute la population vivant de l'agriculture aura eu accès à une parcelle irriguée, d'une part, et que, d'autre part, la production fourragère en irriguée permettra d'assurer la soudure et l'embouche finale d'un cheptel équivalent en importance à celui des bonnes années d'avant la sécheresse (1967-68). L'horizon de cet objectif est, en définitive, fonction du rythme de développement de la culture irriguée. Une planification du développement des ressources humaines et l'analyse des problèmes d'aménagement rural indiquent qu'on pourrait atteindre un rythme d'aménagement de 5.000 ha/an vers la huitième année. En accordant $\frac{1}{2}$ ha de terrain irrigué par actif male ou équivalent, on peut doubler le revenu de chaque agriculteur.

A la cadence de 5.000 nouveaux hectares en irrigués annuellement, on peut atteindre l'objectif de sécurité de revenu en une vingtaine d'années. Il y aurait alors environ 200.000 actifs occupant 100.000 ha. Ce schéma sommaire représente une hypothèse optimale de planification du secteur rural. Si la capacité d'aménagement est inférieure à 5.000 ha/an, le délai de réalisation de l'objectif est doublé et les autres secteurs devront absorber une tranche supplémentaire de l'accroissement démographique. Si l'aménagement est inférieur à 2.500 ha/an, l'objectif risque de ne pas être atteint.

.../...

L'élevage doit évoluer vers une combinaison d'activités primaires (utilisation des pâturages traditionnels) et secondaires (transformation d'une partie de la production agricole en viande et produits laitiers) pour devenir la première agro-industrie du pays. L'association agriculture-élevage permet de garantir l'alimentation de soudure et d'embouche pour assurer des rendements élevés. Ainsi on peut doubler le revenu par tête dans l'élevage par l'amélioration de rendements découlants de l'association agriculture-élevage, avec un cheptel équivalent à celui de 1968.

Dans l'arc des oasis, l'action doit porter sur l'amélioration de la culture dattière et le développement des cultures associées sous palmier. Les potentialités dispersées dans le pays seront exploitées en fonction de l'importance de réserves en eau souterraine.

Ainsi, à long terme, les interventions viseront à atteindre les objectifs suivants :

1. Développer une agriculture hautement productive basée sur la rentabilisation des ressources en eau du pays pour satisfaire le marché intérieur dans un premier temps, et exporter des produits de l'élevage au cours d'une seconde étape grâce à une association agriculture fourragère et élevage.
2. Mettre en valeur les aptitudes du peuple mauritanien pour l'élevage, et tirer profit du cheptel, en développant l'élevage extensif associé à une production fourragère en irrigué pour la soudure et l'embouche.
3. Utiliser la rationalisation des ressources en eau pour opérer une transformation et une réorganisation des structures socio-économiques du monde rural (droit foncier, réforme agraire) pour les rendre plus compatibles avec les impératifs d'un mode moderne de production et de commercialisation.

Dans l'optique de la stratégie à long terme, le développement à moyen terme a deux priorités.

1. Préparation des bases institutionnelles nécessaires à l'application de la stratégie.

.../...

2. Acquisition de la vitesse "de croisière" du développement correspondant à la première étape de régularisation du fleuve (construction de barrages de Manantali et du Delta).

Au terme de la première phase, soit vers la huitième année, il faut atteindre une capacité annuelle d'aménagement de 5.000 ha, avoir testé et mis au point les méthodes de production et l'association agriculture-élevage.

La stratégie du développement est centrée sur un objectif global, celui d'assurer à l'ensemble de la population rural un revenu amélioré et non-aléatoire en vingt ans. Sa réalisation repose essentiellement sur deux objectifs intermédiaires :

- 1°) Développer une capacité d'aménagement de superficies irriguées de 3.000 ha/an à la fin du IIIème Plan pour atteindre 8.000 ha/an vers 1982.
- 2°) Mettre au point les méthodes d'association agriculture-élevage et acquérir une capacité d'encadrement qui permettra de développer l'embouche et la soudure parallèlement du rythme de mise en valeur agricole.

Ces objectifs tiennent compte de la double nécessité d'aller le plus vite possible tout en respectant un équilibre entre l'effort à fournir et les moyens disponibles.

Les instruments majeurs de la réalisation des objectifs sont :

- la formation des cadres
- la maîtrise de l'eau
- la réorganisation ou la mise en place des structures susceptibles d'entreprendre et de coordonner les interventions multiples nécessaires au développement du secteur rural ;
- la rationalisation de l'utilisation des pâturages
- l'amélioration progressive des techniques de production
- le renforcement des circuits de distribution et de commercialisation
- la mise en place du crédit agricole.

.../...

3.3.2.2. Les limites du développement du secteur rural

Le développement du secteur rural est orienté selon trois principaux axes :

- développement rapide de l'agriculture irriguée intensive ;
- amélioration des techniques et rendements de l'agriculture sous pluie ;
- développement de l'élevage en association avec les cultures fourragères irriguées.

Les hypothèses les plus optimistes permettront d'envisager qu'en 1994 une superficie de 100.000 ha environ sera cultivée et irriguée, avec double récolte annuelle et des rendements maximum de 10 T/ha en équivalent riz. Sur la base de l'attribution d'un demi hectare productif et d'une proportion de 5 actifs pour 8 personnes, 320.000 personnes vivraient de la production du secteur. La valeur de la production serait, au prix de 5 Cuguiya le kilogramme, de 4.200 millions UM, dont environ 40 % représentaient la valeur des inputs. Le revenu disponible per capita serait d'environ 9.400 Cuguiya (soit \$ 210) au prix de 1974.

La superficie cultivée totale est estimée à 320.000 ha. La culture sous pluie ne serait pratiquée que sur une superficie de 197.000 ha, compte tenu des zones irriguées et d'une pratique de la jachère équivalent à l'immobilisation de 15 % des surfaces cultivées. Si l'on estime que les rendements moyens du mil, qui constitue la principale culture sous pluie, seraient de 600 kg/ha en 1994 contre une moyenne de 200 kg/ha actuellement, ce qui pourrait être obtenu grâce à des actions anti acridiennes (criquets, sautériaux), anti aviaires et phyto-sanitaires (charbon et mil), la valeur nette au producteur serait d'environ 590 millions d'Cuguiya. Sur la base d'un revenu disponible moyen per capita de 9.400 UM (210 \$) ce résultat permettrait l'activité de 60.000 personnes.

Le développement de l'élevage pour la période 1974-1994 viserait la reconstitution du troupeau d'avant la sécheresse, l'obtention d'un taux d'exploitation de 16 % (au lieu de 10 % actuellement) grâce à la réduction de 6 à 4 ans la période de maturation des bovins, l'accroissement de 50 % des bêtes et le doublement de la production laitière.

.../...

Compte tenu de ces hypothèses dont la réalisation exige des délais relativement longs (reconstitution du troupeau) et des actions d'amélioration quantitatives et qualitatives des ressources en eau et des pâturages, le revenu de l'élevage serait d'environ 5.500 millions d'Ouguiya ce qui, sur la base d'un revenu annuel per capita de 9.400 Ouguiya (soit 210 \$) permettrait d'assurer la subsistance de 580.000 personnes environ.

L'évolution future du secteur rural dans son ensemble permettrait donc à celui-ci de supporter une population de 960.000 personnes environ avec un revenu per capita doublé par rapport au revenu actuel. Si l'on retient un taux de croissance net annuel de 8 % de cette population⁽¹⁾ en intégrant la baisse de mortalité prévisible, il en résulterait une population de 1.800.000 habitants en 1994.

Le secteur moderne aurait donc à supporter une pression démographique de 680.000 personnes en 1994, ce qui compte tenu d'un taux d'activité de 25 % (1 actif pour 4 personnes) et des emplois existants (40.000 environ) nécessite la création, pendant cette période de 170.000 emplois.

L'image de cette pression démographique ne sera pas complète si l'on tient pas compte de deux facteurs qui tendront à l'accentuer.

1. La mise en place des investissements nécessaires au développement du secteur rural sera progressive et pendant toute la période considérée le secteur devra supporter un sous emploi important, caractéristique de la situation actuelle, ce qui risque d'entraîner des migrations vers les centres d'activités modernes. La disparition de revenu créé au sein du secteur rural étant amplifiée par la rigidité de l'organisation et des modes de production, les emplois créés dans le secteur moderne provoqueraient un mouvement d'appel des populations plus ample que le rythme effectif de développement de ce secteur.
2. Les hypothèses de développement retenues pour le secteur rural ont été les plus fortes possibles et ne sont en général pas mises en parallèle avec les possibilités réelles de croissance. Tout porte à croire qu'un écueil important sera constitué par la capacité humaine de mise en oeuvre des investissements, tant au niveau conceptuel qu'au niveau de l'exécution. Ceci risque de freiner le rythme de réalisation des travaux d'irrigation et d'aménagement des terres.

(1) Selon les prévisions la population en 1985 serait de 1.507.000 habitants.

A cela il convient d'ajouter les contraintes au niveau de l'encadrement des populations rurales en vue du transfert technologique massif envisagé.

Le choix de l'industrialisation comme moteur du développement en Mauritanie s'impose pour la raison essentielle que le secteur rural, dans son développement, ne permettra pas d'assurer des emplois et des revenus suffisants à toute la population.

Le choix du développement industriel a également pour but de servir de relai au secteur rural dont la capacité d'absorption de la main-d'oeuvre n'est pas limitée. Cette capacité se réduira au fur et à mesure que s'élèvera le niveau de la productivité du travail agricole, ce qui engendra le transfert inévitable de main-d'oeuvre vers le secteur moderne qui devra pourvoir aux revenus d'une partie de plus en plus importante de la population.

3.3.2.3. Le secteur industriel

Le choix d'une stratégie de développement ne se pose donc pas en termes d'une opposition développement rural, développement industriel. L'incapacité du secteur rural à absorber toute la main-d'oeuvre disponible, de même que l'étude des interrelations entre les deux secteurs doivent conduire à préparer le développement du secteur rural ainsi que la relève de ce secteur par le secteur industriel, et à accentuer les phénomènes de complémentarités mis à jour afin de permettre un développement harmonisé qui évite les "à coups" et les mécanismes de blocage.

Les progrès de l'agriculture dépendent essentiellement, d'une part, des modifications des structures sociales et des comportements de la population qui y vit, d'autre part, de la fourniture au secteur de biens (outillages, matériel d'irrigation, engrais), qui permettront la réalisation de progrès techniques.

Le développement de l'agriculture n'est donc guère imaginable sans la mise à la disposition de ce secteur de nombreux biens industriels. La fourniture de ces biens peut-être, et est très souvent assurée par des importations, ce qui se traduit, au niveau de l'économie nationale, par un coût élevé, une ponction considérables des ressources en devises, et parfois, par une inadaptation des techniques disponibles aux structures sociales et mentales des populations rurales.

Il est donc peu souhaitable que l'amélioration de la productivité dans le secteur rural se fasse au détriment d'une main-d'oeuvre abondante pour laquelle il n'a de solution de rechange ni dans le secteur moderne trop faible, ni dans le secteur tertiaire, déjà considérablement engorgé.

La réalisation des progrès de l'agriculture grâce à la disponibilité d'intrants industriels à des coûts moins élevés, adaptés au niveau de développement des structures existantes et à leurs possibilités de progrès, est possible à partir de la mise en place d'industries de base choisies de manière judicieuse.

La complémentarité ainsi développée permet de réaliser des économies de devises.

Les délais techniques de mise en place d'une base industrielle à même de fournir les biens qui sous-tendent ce progrès sont en général incompressibles et l'impulsion fournie au secteur rural, si elle n'est pas coordonnée avec une politique d'industrialisation, risque d'aboutir à un blocage ou de contraindre le pays à se tourner vers l'importation pour assurer ses approvisionnements. La nécessité de coordonner ces actions est d'autant plus impérieuse que l'étape à franchir dans le cadre du développement industriel est importante pour la Mauritanie, et implique de multiples démarches depuis la recherche géologique et l'exploitation minière jusqu'à la production de biens d'équipement. Parmi les industries de base qui permettront la transformation des structures économiques, des techniques agricoles et l'augmentation de la productivité du secteur agricole, la sidérurgie, la métallurgie et la chimie ont un rôle prépondérant.

Compte tenu de la faible capacité d'absorption de la main-d'oeuvre par le secteur industriel dans une première phase, et des contraintes financières technologiques et humaines qui hypothèquent la mise en oeuvre d'une telle politique industrielle, il est proposé comme alternative, une politique de production de biens de consommation courante, c'est à dire le développement d'industries légères.

Les productions de type d'industries ne concernent qu'une faible partie de la population: la faiblesse des revenus et leur nature non monétaire dans le secteur rural (80% de la population) font que la majorité de la population ne consomme qu'une très faible quantité de biens d'origine industrielle.

Une petite partie des revenus consacrés à la consommation de biens artisanaux locaux peut-être affectée à la demande de biens industriels. Mais ce phénomène risque d'accentuer le chômage et le sous-emploi existant, à moins que le développement de ce type d'industrie puisse absorber chaque année la main-d'oeuvre artisanale transférée du secteur rural.

Toutefois des contraintes très importantes freinent cette possibilité d'absorption: le taux de croissance de la population, la faiblesse de l'épargne, dont une partie très importante doit être allouée à la mise en place d'infrastructures, la faiblesse du revenu par tête et de la consommation, l'étroitesse du marché.

Le coût de cette politique en terme d'investissements, quoique bien moins élevé que celui de la branche industries lourdes, reste considérable.

Ainsi, la création de 43.000 emplois au cours de la période 1976 - 1980, qui permettrait d'occuper 30 % de la population dans le secteur moderne et 70% dans le secteur rural, compte tenu d'un coût moyen de l'emploi de 700. 000 UM, probablement sous évalué, d'un taux d'activité de 20% (1 actif fait vivre 4 personnes) et d'un coût en infrastructures liées aux projets ,égal à 25% de la dépense d'investissement, se traduirait par un coût de 37.625 millions d'UM soit 48,4 % du FNB de la période compte tenu d'un taux de croissance annuel moyen du FNB de 6%.

Par ailleurs, l'expérience de la dernière décennie en matière de développement industriel, aussi bien en Afrique de l'Ouest qu'en Amérique Latine, prouve que le flux de création d'emplois diminue assez rapidement et que les résultats escomptés n'ont pas été atteints.

Dans certains de ces pays où l'accent a été essentiellement mis sur ce type de croissance, l'absorption de la population par le secteur économique moderne a été inférieure au taux de croissance de la population occupée ; en conséquence cette proportion de la population occupée dans le secteur rural s'est accrue de manière notable.

Le blocage voire même la régression du secteur moderne dans ce cas précis, est dû au fait que les impulsions attendues de la politique d'industrialisation sur le secteur industriel lui-même et sur

le secteur rural ne sont pas produites, particulièrement à cause du manque d'articulation entre les branches du secteur industriel entre le secteur industriel et le secteur rural, et à cause du coefficient d'importation élevé de ce type d'industries.

Toutefois l'intérêt de ce type d'industries réside dans le fait qu'il peut constituer un appoint considérable à une politique de création d'emplois, et qu'il permet de valoriser un produit local en vue de la consommation interne et de l'exportation, ce qui améliore les disponibilités en devises afin de favoriser l'effort d'équipement. A long terme, il est nécessaire, chaque fois que cela est possible, de substituer une production locale aux importations.

Le Schéma simplifié des actions à entreprendre en vue de favoriser le développement économique est le suivant:

Moderniser l'agriculture en élévant la productivité du travail grâce à une double action sur les structures sociales et mentales, en vue de préparer le progrès technique, et sur les techniques de production.

Parallèlement, compte tenu des délais respectifs de réalisation de ce premier objectif et de mise en place des industries, préparer la base industrielle, depuis la recherche géologique jusqu'à l'installation d'industries de base, afin de développer la complémentarité secteur rural - industrie, de réaliser l'élévation de la productivité du travail agricole, et d'accroître les débouchés industriels.

Le développement d'industries complémentaires aux industries de base liées à l'élévation de la productivité du travail agricole, offrira des opportunités d'emploi à la main-d'oeuvre venant du secteur rural.

Les industries de biens de base, destinés à la consommation finale, constitueront un support à cette politique d'emploi et permettront la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée.

Cependant de nombreuses contraintes s'opposent au développement de l'industrie mauritanaise sur la base préconisée: étroitesse du marché intérieur dont une grande partie non monétisée, faiblesse de la disponibilité en cadres et en main-d'oeuvre qualifiée, contraintes d'échelle le production des industries de base, absence d'avantages comparatifs nets sur certaines productions par rapport aux marchés mondiaux et Ouest Africains, faiblesse des ressources matérielles et éloignement de la Mauritanie par rapport aux principaux marchés, ce qui implique des coûts de transport très élevés.

L'implantation des industries de base impose de retenir une taille suffisante pour bénéficier des économies liées à une production importante. Dans le cas des industries sidérurgiques, métallurgiques et chimiques, les coûts par unité produite diminuent considérablement avec le volume de la production.

Une solution à ces contraintes réside dans l'intensification de la coopération régionale, au niveau de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, qui permettrait la mise en commun des marchés, des ressources rares (main d'oeuvre qualifiée, cadres), et de réaliser des implantations dont la taille serait rentable.

Cette coopération peut prendre diverses formes depuis les accords bilatéraux ou multilatéraux de production ou d'échanges jusqu'à la création de sociétés multinationales.

L'économie des pays d'Afrique concernés n'est pas suffisamment développée pour permettre aux implantations envisagées de bénéficier des économies externes liées à un tissu industriel dense et à l'existence d'une infrastructure adaptée aux besoins de la région.

Toutefois, ce problème doit être replacé dans un cadre économique mondial. En effet, si les pays concernés ne disposent pas au sein de l'économie mondiale d'avantages nets à la production de biens de consommation et de biens industriels, il n'en demeure pas moins que la spécialisation économique qui leur est imposée actuellement et les conditions qui en découlent sont nettement défavorables.

Même si les coûts de revient des produits des industries envisagées ne sont pas inférieurs aux coûts mondiaux, l'installation de ces industries peut être envisagée dans le cadre d'une réorganisation des courants d'échanges qui assure aux partenaires, pour des produits qu'ils échangent actuellement sur le marché mondial, dans des rapports de plus en plus faibles contre les biens industriels élaborés, un prix qui corresponde à un meilleur rapport.

Le pays qui accepterait de réorienter ses échanges de produits primaires ou peu transformés dans ce cadre géoéconomique pourrait obtenir, à travers ce nouveau type d'échange, une meilleure rémunération relative et améliorer ses termes d'échange. Seules des études poussées, par produit, permettraient de préciser les limites de ce type de bénéfices.

Il est utile de rappeler que le bénéfice essentiel dans ce cas serait la création d'un tissu industriel permettant le développement, situation que la spécialisation actuelle n'autorise pas, ainsi que l'a prouvé l'expérience de la décennie écoulée.

Il est aussi important de rappeler que l'intensification des échanges interrégionaux est l'indice d'une intégration favorisant le développement des forces de croissance.

A cet égard, l'exemple de la Communauté Economique Européenne est significatif: en 1967 et 1970 respectivement 44% et 48,5% des importations de la C.E.E. provenaient de la C.E.E., 43,7% et 49% des exportations de la C.E.E. étaient destinées à la C.E.E.

En revanche, le commerce inter-africain représente 5% du commerce total de l'Afrique; la part du commerce de la République Islamique de Mauritanie avec le reste de l'Afrique représente 20,9%, ce chiffre n'étant pas significatif du fait qu'une grande partie des importations des pays en provenance d'Europe transitent par des pays africains.

L'industrialisation constitue l'objectif et le moteur de développement de la Mauritanie. Cependant au cours du IIIème Plan et probablement du IVème Plan la priorité sera accordée au développement du secteur rural. La décennie 1975-1985 devra être essentiellement consacrée à la préparation des bases matérielles et institutionnelles de cette industrialisation. L'accent sera mis sur:

- la réalisation des premières étapes de l'implantation d'une industrie de base par le développement et la généralisation de la recherche minière et pétrolière qui permettra l'approvisionnement de ces industries, par les recherches techniques sur les possibilités d'exploitation de gisements connus, et par l'organisation de la gestion des entreprises industrielles publiques à la suite des récentes nationalisations.
- la recherche et la mise en place des modalités d'une coopération régionale en matière d'exploitation industrielle dont le modèle peut s'inspirer des institutions existantes (O.I.V.S.)

.../...

- L'encouragement à la création d'industries légères et au développement de l'artisanat dans le cadre des objectifs à long terme de la stratégie d'industrialisation, lorsque la rentabilité économique le justifie.

3.4 Les risques d'incohérence

Le choix d'une stratégie équilibrée qui s'appuie sur le développement rural et sur le développement industriel doit accorder une importance particulière au souci de cohérence et d'harmonisation des interventions sectorielles.

Etant donné les évolutions difficilement prévisibles et les contraintes de toutes sortes, les risques d'incohérence sont nombreux au niveau des choix des programmes et des projets. La bonne articulation du Plan exige le respect des interdépendances, d'éviter des affectations de ressources pouvant provoquer des déséquilibres et des blocages mettant en cause la réalisation des buts que le pays s'est fixés.

De plus, la phase d'exécution du Plan est également sujette à de nombreuses difficultés contre lesquelles il convient de se prémunir dans la mesure du possible. Toutefois, la prévision ne peut atteindre le niveau des activités et des opérations à réaliser, même si les incohérences à ce stade sont lourdes de conséquences et entraînent des hausses appréciables des coûts. Néanmoins, le Plan doit favoriser la réduction, voire même l'élimination des contradictions et incohérences des interventions sectorielles et régionales.

Des gaspillages de ressources et une perte d'avantages pour la Mauritanie sont à envisager si les moyens mis à la disposition des agents économiques ne sont pas proportionnés aux objectifs visés. La coordination des interventions constitue alors une fonction primordiale afin de garantir la cohérence des politiques sectorielles et l'unité du Plan. Si l'on tient pas compte de cette fonction, des rendements insatisfaisants seront enregistrés à cause d'une mauvaise appréciation de l'équilibre à réaliser entre les objectifs et les moyens disponibles pour les atteindre. Pour éviter une telle situation, les conséquences des

projets envisagés sur les ressources nécessaires à leur réalisation, les ressources d'approvisionnement, les fournisseurs, les marchés locaux et internationaux, et les effets sur la balance de paiements, seront étudiés avec toute l'attention requise. Les agents de développement auront en sorte que les résultats atteints dans un secteur ne le soient pas au prix de l'abandon d'autres objectifs **ou** moyennant une concentration de moyens dont le coût dépasse un seuil de tolérance, et est disproportionné par rapport aux résultats.

Il faut bien prendre conscience du fait que les dangers et inconvénients des incohérences sont susceptibles d'être sous-estimés à cause des faibles relations intersectorielles liées à l'isolement des diverses branches de l'activité économique.

Une telle situation est préjudiciable au développement économique et social du pays car les effets induits et indirects des interventions dans un secteur ont un impact sur l'ensemble de l'appareil productif et sur le système économique. Par exemple, la réalisation d'un programme d'irrigation qui n'est pas accompagnée de l'encadrement et de la formation de la population touchée donnerait des résultats très décevants.

Ainsi, le respect des cohérences inter et intra-sectorielles est indispensable pour assurer l'efficacité du Plan. Pour ce faire, il s'agit de s'assurer que chaque politique sectorielle tient compte des rapports existants avec les objectifs et les moyens d'intervention des autres secteurs. Au niveau intersectoriel, les liaisons suivantes sont à respecter;

1. La liaison entre le développement des secteurs rural et moderne et les infrastructures, particulièrement les moyens de transports.
2. La relation entre le développement des secteurs rural et moderne, la mise en valeur des ressources humaines, et la formation de main-d'oeuvre qualifiée et de cadres.
3. Le lien entre les sources de financement privées et publiques, internes et externes, en vue d'assurer une mobilisation judicieuse des ressources financières nécessaires au développement.
4. La correspondance entre les régions et les grandes zones d'aménagement en vue d'une répartition équilibrée des fruits du développement et une bonne utilisation de l'espace.

Au niveau des conférences intrasectorielles, les interdépendances suivantes sont à respecter:
 - a) dans le secteur rural, les liens entre:
1) l'agriculture traditionnelle, et les projets de modernisation (aménagement du bassin du fleuve Sénégal, du bassin du Gorgol et le développement de périmètres expérimentaux).
2) l'élevage traditionnel et les projets de modernisation de l'élevage.
3) la mise en valeur des bassins du fleuve Sénégal et du Gorgol et les systèmes hydrauliques qui y sont liés (aménagement de barrages).
4) la mise en valeur des bassins du fleuve Sénégal et Gorgol et les moyens de transport.
5) la modernisation de l'élevage et les infrastructures de transport.
6) l'utilisation de l'espace pour l'élevage et l'agriculture, les besoins en eau et l'intégration de la production agricole et de l'élevage
7) Entre les projets de modernisation de l'élevage, la construction et l'entretien des puits, et la mise en place de barrages.

.../...

b) dans le secteur industriel:

- 1) les effets des projets de développement industriel en amont et en aval, au sein des diverses branches industrielles
- 2) les effets des projets sur l'aménagement du territoire
- 3) l'impact des projets sur la mobilité occupationnelle et géographique de la main-d'oeuvre, et la relation entre l'offre et la demande de travail.
- 4) la relation entre les projets industriels, les marchés, les sources d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires, les réseaux de distribution et de commercialisation.
- 5) la relation entre les projets industriels et les demandes de services de support (services bancaires, assurances, entretien, transport).

c) au niveau des infrastructures le lien entre:

- 1) les éléments du réseau de transport (port, desserte de l'arrière pays, routes, bretelles, entretien du réseau, ouvrages d'art)
- 2) les infrastructures et les projets nécessitant une desserte
- 3) les équipements collectifs et les besoins des populations au niveau local et régional.
- 4) la mise en place d'équipements et la capacité financière d'en assurer le fonctionnement et l'entretien.
- 5) la mise en place d'équipements et la disponibilité en personnel qualifié pour en assurer le fonctionnement et l'entretien.

La complexité de la situation de la Mauritanie, et l'ampleur de l'effort de développement à accomplir rendent souhaitables l'identification des contradictions qui risquent de se manifester au moment de l'élaboration et de l'exécution du Plan. Leur mise en évidence globale en facilite le repérage et le contrôle.

Les principaux écueils risquent d'être:

1. La sous-estimation du rôle du secteur rural comme source d'édification d'une base reproductible de développement économique.
2. Le déséquilibre entre la mise en place d'infrastructures et les ressources disponibles pour en assurer le fonctionnement et l'entretien, ainsi que la réalisation d'ouvrages qui ne se justifient pas en fonction des effets sur le développement économique et social.
3. L'ampleur des enveloppes financières exigées comme contrepartie mauritanienne pour assurer le financement et le fonctionnement des programmes et projets de développement.
4. Le renforcement de la concentration des interventions des secteurs public et privé dans les centres urbains de la côte, et dans les centres miniers aux dépens des besoins de la population rurale.
5. L'aménagement d'un système d'enseignement qui néglige l'enseignement fondamental et l'intégration des cadres dans les branches de l'économie mauritanienne.
6. Les déficiences éventuelles de conception, d'exécution et de contrôle des projets, du fait du manque de personnel, de la faiblesse du système d'information et de la rigidité de l'appareil administratif.